



Offre d'emploi pour un poste d'ingénieur d'études et de projets Inondations – Animateur PAPI  
Emploi permanent à temps complet du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux – Grade Ingénieur  
Pour les non titulaires, emploi contractuel d'une durée de 3 ans renouvelable 1 fois

### ✓ **Modalités et calendrier de recrutement**

- ↳ Les candidatures seront dans un 1<sup>er</sup> temps sélectionnées sur dossier et dans un 2<sup>ème</sup> temps, les candidats ayant les meilleurs dossiers passeront un entretien avec les élus et le directeur du Syndicat.
- ↳ Adressez par courrier postal ou courriel le dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV détaillé à : Monsieur Le Président du Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale
  - => par voie postale à : 300 avenue des Princes d'Orange 84 340 Entrechaux
  - => par courriel à : [sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr](mailto:sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr)

### ↳ **Date limite de réception des candidatures : 2 mai 2017**

- ↳ Pour tout renseignement, contactez : M. Navarro, directeur Tél : 04 90 46 09 43 Courriel : [sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr](mailto:sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr)
- ↳ Statuts du syndicat, Dossiers de contrat de rivière et de PAPI communiqués sur demande
- ↳ Poste à pourvoir le plus rapidement possible

### ✓ **Employeur et situation :**

↳ Le Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale regroupe des communes et des communautés de communes du bassin versant de l'Ouvèze, en Drôme et Vaucluse. Il est ainsi composé de 11 membres. Le siège est situé à Entrechaux. Placée sous l'autorité du Président, l'équipe actuelle est composée de 3 personnes :

- un directeur – chargé de missions « contrat de rivière »
- un agent administratif
- un technicien de rivière – chef de chantier

Un poste de technicien de rivière et un poste d'agent d'entretien et de surveillance des cours d'eau sont également en cours de recrutement.

↳ Son territoire de compétence est le bassin versant de l'Ouvèze (hors bassins Sorgues et Sud Ouest Mont Ventoux) d'une superficie de 880 km<sup>2</sup> à cheval environ pour moitié en Drôme et pour moitié en Vaucluse. Son territoire concerne 49 communes, 7 communautés et près de 400 kms de cours d'eau non domaniaux. 90 % de la population du bassin est vauclusienne. Morphologiquement et géographiquement, deux grands ensembles se distinguent :

- la partie amont de Vaison la Romaine présente le relief de moyenne montagne des Baronnies et des contre-forts du Mont Ventoux, relief dominé par un couvert forestier
- la partie aval de Vaison la Romaine à la confluence avec le Rhône à Sorgues présente une plaine alluviale dominée par les cultures et notamment le vignoble.

↳ Le Syndicat a pour objet, sur son territoire de compétences, d'assurer, de soutenir ou de promouvoir toutes les actions, y compris les études et travaux, nécessaires à :

- la gestion du risque inondations afin de préserver les personnes et les biens,
- la gestion durable des cours d'eau, des milieux aquatiques et terrestres associés,
- la gestion quantitative et qualitative de l'eau et de l'utilisation du patrimoine hydraulique,
- le montage, l'animation, la coordination, le suivi d'études globales, de programmes, plans ou schémas relatifs à la gestion de l'eau et au risque inondations (contrat de rivière, PAPI...).

Cet objet ne comprend pas : gestion des eaux pluviales (bassins de compensation et de rétention), gestion de services d'eau potable et d'assainissement, aménagements de loisirs, eau de baignade (profils, suivis qualité), l'irrigation.

Le Syndicat est régi par le Code Général des Collectivités Territoriales c'est-à-dire le même régime juridique et administratif que toute collectivité.

↳ Les principaux enjeux de gestion de l'eau et des inondations sur le bassin sont :

- Prévention des inondations par débordement de cours d'eau et ruissellement, notamment la gestion de digues destinées à la protection contre les inondations, la culture du risque, le ralentissement dynamique
- Bon fonctionnement des cours d'eau vis-à-vis de la gestion des crues et de la restauration de l'hydromorphologie et de la continuité écologique (notamment transport solide)
- Gestion quantitative de la ressource en eau

↳ Le Syndicat est chargé de l'animation d'un contrat de rivière et d'un PAPI d'intention. Pour cela, il assure l'animation et le secrétariat du comité de rivière et des instances de concertation associées. Dans un souci de cohérence, le comité de rivière constitue le comité de pilotage du PAPI. La commission inondations du comité de rivière est le comité technique du PAPI.

### ✓ Missions du poste :

↳ Ce poste a pour vocation le pilotage et l'animation du PAPI d'intention ainsi que la mise en œuvre d'actions de gestion des inondations sous maîtrise d'ouvrage syndicale. Le PAPI d'intention est la déclinaison des actions inondations du contrat de rivière. Il est composé de 27 actions d'un montant total HT de 5,32 M €. Le Syndicat est maître d'ouvrage de 20 actions d'un montant total HT de 4,53 M € dont il assurera pour certaines la maîtrise d'œuvre. Les actions prioritaires en maîtrise d'ouvrage syndicale sont :

- Animer la démarche PAPI
- Etudier et pérenniser la connaissance des PHEC
- Préparation d'un dossier de PAPI complet
- Mettre en place un dispositif local de surveillance hydrologique et d'alerte "crue-étiage"
- Elaborer et mettre en place un schéma de ressuyage
- Mobiliser des champs d'expansion des crues sur la Seille
- Mettre en œuvre un plan de restauration et d'entretien de la végétation rivulaire
- Améliorer le fonctionnement global de la Seille et de la Contre-Seille
- Diagnostiquer et conforter la Contre-Seille à Bédarrides
- Réaliser les études techniques et réglementaires de digues
- Réaliser une étude sur le fonctionnement hydromorphologique de l'Ouvèze et mettre en place des actions de gestion

↳ Plus précisément, sous l'autorité du directeur et du Président, l'ingénieur aura la responsabilité des missions et activités suivantes :

Missions prioritaires	Activités/Tâches
Conduite de l'animation, du suivi d'ensemble des actions, de la concertation et du bilan du PAPI	<ul style="list-style-type: none"> <li>- faire vivre avec le directeur les instances de concertation du PAPI (comité de pilotage, comité technique et ateliers géographiques)</li> <li>- prendre en charge en particuliers l'organisation et la tenue des comités techniques et les relations avec les services instructeurs et les financeurs du PAPI</li> <li>- dynamiser et appuyer les actions des maîtres d'ouvrage du programme, en priorité les actions réglementaires comme les PCS, les DICRIM, la gestion de crise</li> <li>- mettre à jour les tableaux de bord d'avancement (techniques, financiers, subventions...), établir bilans et rapports d'avancement du PAPI</li> <li>- valoriser le PAPI auprès de tout public</li> </ul>
Organiser et piloter les études, les expertises et la maîtrise d'œuvre des travaux et autres actions en maîtrise d'ouvrage du Syndicat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Planifier la mise en œuvre des actions et de leurs différentes étapes (acquisitions foncières, levés topographiques, études géotechniques, études d'impact, DUP, MOe, ...)</li> <li>- Monter et suivre les dossiers de financements (demandes, paiements, soldes...)</li> <li>- Préparer et passer les marchés publics : estimation du besoin, rédaction des cahiers des charges, définition et conduite des procédures de passation, contrôle de l'exécution des marchés, encadrement des prestataires</li> <li>- Valider et analyser les résultats des études et expertises, assurer la concertation autour de ces études et travaux</li> </ul>
Piloter la gestion des équipements hydrauliques de ressuyage en propriété du Syndicat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- superviser et accompagner les activités du technicien de rivière</li> <li>- concevoir les outils de suivi et de bilan, les projets de conventions et contrats</li> </ul>
Piloter les opérations de travaux de confortement de berges	<ul style="list-style-type: none"> <li>- accompagner les activités du technicien de rivière : démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux et à la passation des marchés (dossiers réglementaires, maîtrise d'œuvre et travaux), définition des avant-projets, dossiers de financement (demande et soldes), bilans</li> </ul>
Missions secondaires	Activités/Tâches
En cas d'absence du directeur, superviser les activités techniques et administratives, le représenter	<ul style="list-style-type: none"> <li>- coordonner, suivre les activités des personnels,</li> <li>- conseiller, accompagner les agents</li> <li>- rendre compte au Président</li> <li>- préparer et participer aux réunions</li> </ul>
Contribuer à la mise en œuvre de l'étude hydromorphologie et du dispositif de surveillance hydrologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- appuyer le montage et suivre les études</li> <li>- participer à la validation et à l'analyse des résultats</li> <li>- participer à la mise en œuvre des travaux</li> </ul>
Participer à la préparation budgétaire, au suivi comptable et financier, aux rapports d'activités, participer à la préparation et aux réunions des comités syndicaux et des-bureaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- estimer et proposer les besoins financiers annuels ou pluriannuels de ses activités</li> <li>- rédiger les rubriques des notes aux élus ainsi que les délibérations et tout autre acte portant sur ses activités</li> <li>- suivre les dépenses liées à ses activités</li> </ul>

### **✓ Positionnement hiérarchique et relations fonctionnelles :**

- ↳ Poste placé sous l'autorité du directeur et du Président, pas de responsabilité hiérarchique
- ↳ Relations soutenues de travail avec l'ensemble de l'équipe du Syndicat, avec les représentants des partenaires (Agence de l'eau RMC, Régions Paca et Auvergne Rhône Alpes, Départements de la Drôme et de Vaucluse, services de l'Etat), les collectivités et communautés du bassin, différents maîtres d'ouvrage d'actions
- ↳ Relations ponctuelles avec les propriétaires riverains, les représentants d'associations de riverains et autres acteurs locaux

### **✓ Exigences requises :**

- ↳ Niveau requis, Formations, diplômes et qualifications requises : bac +5, formation de niveau I dans le domaine prioritaire de l'hydrologie-hydraulique et de la gestion des risques inondations ou dans le domaine secondaire de l'environnement, des sciences, de la gestion de l'eau
- ↳ Compétences et expériences requises :
  - écoute, diplomatie, rigueur, sens du travail en équipe, sens des responsabilités, communication
  - forte capacité d'adaptation, de polyvalence et d'autonomie, capacité à acquérir de nouvelles compétences, forte capacité de travail partenarial, capacité à être force de proposition
  - bonne capacité de synthèse et rédactionnelle
  - connaissance affirmée de l'hydrologie-hydraulique fluviale, de la réglementation « eau et risques Inondations », connaissance ou pratique de modélisation hydraulique et hydrologique est un plus
  - connaissance souhaitée en sciences, écologie des rivières, hydromorphologie, d'outils et de techniques de gestion de son temps, de programmation de son travail et des projets, de conduite de réunion et d'animation
  - connaissance indispensable et facilité d'utilisation des outils informatiques
  - expériences demandées en conduite de chantiers, en maîtrise d'œuvre de travaux hydrauliques, travaux en rivières, génie civil ou travaux publics, plus globalement en marchés publics de travaux
  - expériences souhaitées sur le pilotage, l'animation de démarche PAPI, contrat de rivière, SAGE ou équivalent
  - 3 ans d'expériences minimales dans des missions semblables
- ↳ Permis B indispensable

### **✓ Moyens mis à disposition et conditions d'exercice des missions**

- ↳ Véhicule de service, équipements et fournitures bureautiques (ordinateur de bureau, imprimante, photocopieur, scanner...), téléphone portable à usage strictement professionnel, petits moyens techniques (Télémètre, GPS, appareil photo numérique), vêtements et chaussures, EPI
- ↳ Programme de formations
- ↳ Déplacements à prévoir pour réunions extérieures (partenaires, services des collectivités...) et contrôle-suivi de chantiers, surveillance et relève d'informations sur le terrain
- ↳ Travail sur écran et possibilité de travail isolé
- ↳ Temps de travail : 35 heures par semaine
- ↳ Résidence de travail : siège du Syndicat à Entrechaux

### **✓ Statut salarial et Rémunération :**

- ↳ Poste de titulaire ou contrat de droit de public
- ↳ Rémunération : selon grille indiciaire du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux + possibilité de régime indemnitaire
- ↳ Statut régi par le Décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

### **✓ Evolution possible du poste :**

- ↳ Recomposition institutionnelle et statutaire du syndicat à échéance 1 an dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
- ↳ Renforcement des missions dans le cadre d'un nouveau dossier PAPI pour la mise en œuvre des travaux et dans le cadre de la réglementation « ouvrages et aménagements hydrauliques »